

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 47 (1985)

Heft: 13

Rubrik: Du mazout issu de déchets organiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- Le permis de conduire sera retiré en cas de refus du conducteur de se soumettre à une prise de sang ou à des examens médicaux complémentaires ordonnés par l'autorité compétente.
- Le Conseil fédéral sera habilité à interdire que les conducteurs professionnels de véhicules soient rémunérés en fonction de prestations convenues.
- La largeur maximale autorisée pour les véhicules sera désormais non plus de 2,30 m, mais de 2,50 m, conformément aux prescriptions en vigueur dans l'ensemble de l'Europe. Tel est d'ailleurs déjà le cas, actuellement, sur nos routes principales, dans toutes les villes de plus de 10'000 habitants et dans la plupart des autres localités. Le Conseil fédéral n'a cependant pas l'intention d'augmenter le poids total autorisé qui est de 28 t, pour les trains routiers et les véhicules articulés, malgré les pressions exercées dans ce sens, notamment à l'étranger.

Certains points annexes ont suscité de nombreuses réactions négatives. La majorité des réponses expriment le voeu qu'on renonce à une disposition permettant aux autorités de recourir au retrait conditionnel du permis de conduire, par analogie avec la libération conditionnelle prévue dans le droit pénal ou, lorsqu'un chauffeur professionnel est au bénéfice de deux permis, par exemple, pour les voitures de tourisme et pour les poids lourds, de le privier du premier uniquement.

(DFJP)

Du mazout issu de déchets organiques

Certains scientifiques anglais ont réussi à obtenir du mazout par la liquéfaction de déchets organiques. Selon les essais effectués, la paille offrirait pour ce procédé la meilleure des chances pour un certain succès.

L'Institut de Science et de Technologie de l'Université de Manchester débute en 1979 avec un projet de recherche ayant pour but de reconvertis des déchets. Après six années de travaux, le chef de l'équipe de recherches explique que les chances ne se situent pas autant au niveau du recyclage d'ordures ménagères (gadoues) que dans la reconversion de biomasse, c'est-à-dire de déchets organiques émanant de

l'agriculture. La procédé développé par cet institut offre de manière continue du mazout fabriqué par synthèse. En réchauffant cette biomasse sous haute pression, le processus de synthèse peut avoir lieu dans les laboratoires. Selon les indications des scientifiques, une tonne de paille produit 455 l de liquide, contenant 37% de mazout, 41% de gaz carbonique et 10% de déchets. Ce mazout a une teneur en énergie légèrement inférieure que du pétrole brut comparable. Il contient, par contre nettement moins de soufre et de nitrate, ce qui du point de vue environnement est bien plus positif.

Extrait de «Farming News», London Press Service
(trad. cs) P.B.

Production d'éthanol biologique en Allemagne

Le département de bioéthanol des Installations d'essai allemandes pour obtenir de l'agroalcool (S.A.R.L.) établi à Ahausen-Eversen (RFA) a débuté sa production en septembre. On y traite des pommes de terre, des betteraves et du maïs. Selon des informations du Landvolkerverband (Ass. de la population agraire) de la Basse-Saxe, il est prévu de produire la première année env. 1000 tonnes d'éthanol biologique. Ceci correspond à 1/10 de la quantité que l'installation pourrait produire en raison de sa capacité. La surface contractée pour les produits champêtres nécessaires com-

prend cette année env. 400 hectares, alors que l'on nécessite, pour un rendement optimal de l'installation, des quantités de récolte provenant de 3000 à 4000 ha.

Il est prévu déjà l'année prochaine de reconvertis d'autres sortes de fruits. On aimerait tenter sa chance avec le topinambour et la chicorée. Si les résultats des efforts sont positifs, on pourrait compter pour la République fédérale allemande un potentiel de cultures de plantes produisant du carburant biologique d'env. 300'000 ha.

(trad. cs)

LID